



Département de la Drôme
Mairie de Charpey
1, place de la Mairie
Tel : 04 75 59 80 55
mairie-de-charpey@orange.fr
www.charpey.fr

CHARPEY

JUIN 2019

PETIT BULLETIN MUNICIPAL MENSUEL IMPRIME PAR NOS SOINS ET DISTRIBUÉ DE LA MAIN À LA MAIN

ÉDITO

Nous avons la chance de vivre dans un village rural, au pied du Vercors, un cadre naturel ô combien apaisant !

Mais peut-être ne mesurons-nous pas toujours cette chance et pour que chacun puisse apprécier, nous nous devons aussi de nous respecter.

Respecter les règles de bonne conduite, bruits, travaux nocturnes, et pour le bien-être et la sécurité de chacun, **limiter notre vitesse**.

Nos enfants doivent pouvoir jouer et se déplacer en toute sécurité.

Certes les travaux de sécurisation planifiés dans plusieurs quartiers ont pris du retard, comme ceux de la Grande Rue, elle ne sera pas terminée en Juillet suite à un problème d'approvisionnement de bordure en granit. Nous nous excusons doublement pour la gêne occasionnée. Des mesures vont être prises pour fermer l'accès sauf riverains en attendant la mise en place d'un revêtement provisoire.

Une chance pour nous tous, les travaux de l'Espace jeux d'Orfeuille ont quant à eux bien avancés et nous devrions pouvoir fêter cet évènement fin Août.

En attendant ne manquez pas les rendez-vous de vos associations : fête de la musique, marché du samedi matin, fête des écoles, fête du village, soirées du clocher.

C'est aussi une chance d'avoir des bénévoles qui tissent ce lien entre Charpenois.

Bel été à tous !

Lydie Veisseix
Adjointe

PETITS RAPPELS



TRAVAUX EXTERIEURS

Les travaux de bricolage ou jardinage réalisés à l'aide d'outils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage (tondeuses, tronçonneuses, ...) ne peuvent être effectués, selon l'arrêté préfectoral 2015-183-0024, que de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 du lundi au samedi inclus. (interdiction les dimanches et jours fériés).

CONSEILS MUNICIPAUX

5 mars 2019

Présents : Mmes Agrain, Veisseix, Verillaud, MM Comte, Dominguez, Heimbouger, Landois, Lignier, Philibert, Serret, Tortel.

Procurations : Mme Martin à Mme Agrain.

Absents : Mmes Duplain, Roquefort, M. Pin,

Secrétaire de Séance : Séverine Agrain

2 avril 2019

Présents : Mmes Agrain, Roquefort Veisseix, Verillaud, MM Comte, Dominguez, Heimbouger, Landois, Lignier, Pin.

Absents : Mmes Duplain, Martin, MM. Philibert, Serret et Tortel.

Secrétaire de Séance : Jean-Pierre Dominguez

14 mai 2019

Présents : Mmes Agrain, Verillaud, MM Comte, Dominguez, Heimbouger, Landois, Lignier, Philibert.

Procurations : Mme Veisseix à M. Comte, M. Serret à M. Philibert.

Absents : Mmes Duplain, Martin, Roquefort et MM. Pin et Tortel.

Secrétaire de Séance : Jean-Pierre Dominguez

Rappel : les comptes-rendus des conseils municipaux détaillés et complets sont affichés en mairie et sur www.charpey.fr.

CONSEILS MUNICIPAUX

URBANISME / AMENAGEMENT

Droit de préemption urbain

Pas de préemption sur les parcelles :
ZC241/2 au 1425 route des Chanouilletts,
ZH44 au 970 route de St Nazaire,
ZP230-232 au chemin du Bois Percé,
ZL124 au 395 chemin de Bejalas

Raccordement basse tension

Approbation du projet de raccordement de raccordement au réseau basse tension pour la SCEA des Chaux pour un coût global de 7 163 € entièrement financé par le SDED et la SCEA.

Convention ENEDIS

Approbation de convention avec ENEDIS pour des servitudes de passage (Le Vignolas, chemin des chaux, les Ramières).

Contrôle poteaux incendie

Depuis 2018, le SDIS26 n'exerce plus les visites de contrôles des poteaux incendie. Mutualisation et répartition des coûts de contrôle entre les communes de Barbières, Bésayes, Charpey, Marches, Rochefort-Samson et St-Vincent la Commanderie au prorata du nombre de poteaux (520€ pour la commune de Charpey).

FINANCES

TIPI

Adhésion au service de paiement en ligne TIPI pour les repas de la cantine et mise en place du logiciel cantine pour permettre aux parents de s'inscrire en ligne.

Le prix du repas, inchangé depuis le précédent mandat, était de 3,80 €; il passera à 3,90 € à la rentrée 2019.

Taux d'imposition

Reconduction des taux d'imposition qui sont identiques depuis 2017 (taxe d'habitation 10,55%, foncier bâti 10,90% et non bâti 42,10%).

Budgets

Affectation de résultat 2018 (budget principal) :
Excédent de fonctionnement de 120 240 € affecté :
- en report de fonctionnement pour 76 642 €
- en réserve d'investissement pour 43 598 €.

Déficit d'investissement pour 43 598 €.

Approbation du budget Principal 2019 :

Fonctionnement : 1 243 517 €

Investissement : 781 611 €

Approbation du budget Lot. Le Verger 2019 :

Fonctionnement : 813 114 € (inchangé)

Investissement : 67 988 € (inchangé)

Modification du tableau des indemnités

La charge des adjoints ayant évolué depuis le début du mandat et des modifications étant intervenues dans l'organisation des délégations de représentation du Maire, il est nécessaire de modifier le tableau des indemnités.

Il est rappelé que ces taux sont en dessous des taux maximaux auxquels les élus pourraient prétendre.

Commission culture

Attribution d'un budget de 5 000 € à la commission culture pour le soutien aux différents projets culturels.

Subventions

Attribution de subventions 2019 :

Bibliothèque de Charpey : (0,50 € / habitant) soit 700 € pour l'achat de livre + 700 € pour le fonctionnement et actions culturelles,

ADMR : 100 €

Lire et faire lire : 150 €

Prévention Routière : 70 €

Restos du Cœur : 100 €

BBRM : 1000 €

Association des paralysés de France : 50 €

Familles rurales : 30 €

Club de l'amitié : 100 €

Vidéo Val de Drôme : 100 €

Solidarité Paysans : 100 €

Chapover : 1000 €

PERSONNEL COMMUNAL

Pérennisation du poste d'adjoint administratif à 20 heures hebdomadaires.

Arrivée de Valérie GIROUX au poste de secrétaire de mairie suite au départ d'Annaïck GUILLAN.

DIVERS

Réglementation Générale sur la Protection des Données.

La RGPD est en vigueur depuis mai 2018. La commune de Charpey retient le prestataire « Inforoutes » pour nous assister à la mise en place.

QUESTIONS DIVERSES

Passerelle

Les devis proposés étant beaucoup trop élevés, de nouveaux ont été demandés pour une passerelle d'une portée de 9m au lieu de 16m initialement prévue.

Eco-cups

Le Conseil Municipal charge Mme Verillaud de comparer les propositions de prix des différents fournisseurs de gobelets en plastique réutilisables afin de pouvoir en disposer lors des prochaines manifestations communales.

Signalétique à Orfeuille

Un groupe de travail composé des Commission Aménagement et Commission Agriculture et

Environnement et M. Lignier se réunira afin de travailler sur la signalétique des espaces extérieurs d'Orfeuille (parc arboré, mare, jeux, etc.).

Notre Dame de Paris

Le Conseil Municipal n'envisage pas d'attribuer des fonds communaux pour aider à la réfection de la cathédrale parisienne.

AUTRES INFORMATIONS

AMÉNAGEMENT

L'équipe municipale assistée de plusieurs commissions a initialisé plusieurs projets d'envergure sur la commune.

Le premier projet visible depuis plusieurs mois est la réfection et embellissement de la Grande Rue.

Les réseaux d'assainissement, d'eaux pluviales et eau potable ont été refaits à neuf. Le réseau fibre optique a été également créé par le syndicat ADN (Ardèche Drôme Numérique).

Il reste les travaux de surface : la pose des bordures de trottoir, les bandes de roulement de différents matériaux et quelques signalisations verticales et horizontales.

Dans l'attente de ces travaux de surface, il a été décidé de déposer un revêtement provisoire afin de limiter poussière et nids de poule.

Le second projet est l'aménagement du Parc Orfeuille.

La mare a été créée et l'implantation des jeux et de la promenade est en cours.

Les travaux de la passerelle d'accès sont en cours et seront terminés fin juillet.

Une inauguration du Parc Orfeuille est prévue le **26 août 2019. Elle sera suivie de la soirée « ciné plein'air ».**

Le troisième projet concerne l'extension de l'école de Charpey. Ce projet est en cours de subventionnement.

CANTINE

La cantine du site de charpey c'est 114 enfants inscrits, 61 repas par jours, ce sera plus de 9700 repas durant cette année scolaire soit 36 860 € de recettes par la vente des repas.

Côté dépenses : 54 000 € pour les locaux, le matériel, le personnel à raison de 10 heures par jour de cantine et de garderie médiane et l'achat des repas.

AMBROISIE

L'ambrosie, c'est plus de 40M€ de dépenses de soins et 600 000 personnes potentiellement allergiques dans notre région Auvergne-Rhône-Alpes, soit 10% de la population. C'est une lutte obligatoire pour la prévention, formation et contre la prolifération.

Qui peut agir ? Les professionnels agriculteurs, jardiniers, terrassiers, et aussi les collectivités et les particuliers. Comment ? Par arrachage et destruction systématiques avant grenaison.

Pour se renseigner et signaler : en mairie ou <http://www.signalement-ambrosie.fr/>

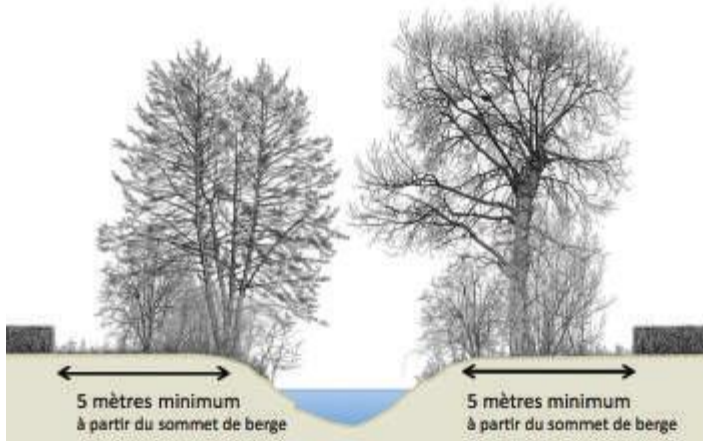


Bandes tampons : les obligations à respecter

Largeur minimale

Les bandes tampons doivent avoir une emprise minimale de 5 mètres en bordure du cours d'eau, à partir du sommet des berges. Cette largeur prend en compte la largeur des chemins ou des ripisylves longeant le cours d'eau, à compléter, le cas échéant, par une bande enherbée pour atteindre les 5 m de large au total.

Une bande tampon peut contenir une haie.



Validité du couvert et entretien de la bande tampon

- Le couvert est obligatoirement herbacé, arbustif ou arboré implanté ou spontané, couvrant et permanent. Les sols nus sont interdits (sauf sur les chemins)
- En cas d'implantation, celle-ci doit se faire avant le 31 mai. L'implantation de légumineuses pures est interdite.
- Le couvert doit rester en place toute l'année.
- L'utilisation de fertilisants minéraux ou organiques et de traitements phytopharmaceutiques est interdite. En particulier, le désherbage chimique est interdit.
- Les amendements alcalins sont autorisés.
- La bande tampon ne peut pas être utilisée pour l'entreposage de matériel agricole ou d'irrigation, ni pour le stockage des produits, sous-produits de récolte ou du fumier.
- Le labour est interdit mais le travail superficiel du sol est autorisé.
- La fauche ou le broyage sont autorisés sur une largeur maximale de 20 m.
- Le pâturage est autorisé sous conditions.

La végétation spontanée ligneuse ou semi-ligneuse peut se développer

Les bonnes pratiques d'entretien des bandes tampons

- L'entretien annuel n'est pas obligatoire. Pour optimiser ses fonctions de filtre, de protection et de zone de biodiversité, il est même préférable de laisser se développer la végétation spontanée ligneuse ou semi-ligneuse sur tout ou partie des bandes tampons (pour conserver le passage des engins).
- En cas d'entretien régulier, il est préférable de faucher plutôt que de broyer, et d'intervenir avant le 1er avril ou après le 31 août, en dehors des périodes de reproduction des espèces.

Il y a trois ruisseaux qui traversent notre village. Ils font l'objet de soins par la commune (opération rivières propres tous les ans), de l'agglomération qui entretient les berges et la circulation de l'eau mais l'attitude des habitants est aussi déterminante. Promeneurs, veillez à ne pas déposer de débris, à ne pas perdre vos sacs, à ne pas déranger inutilement la faune... Agriculteurs, respectez bien la zone tampon.

Une bonne nouvelle : le premier mai, un test dans le Guimand a prouvé qu'il avait une bonne qualité de l'eau.

SOUTIEN D'ANGLAIS / ADOS



Votre enfant :

- a besoin d'un coup de pouce,
- souhaite améliorer ses connaissances scolaires,
- désire travailler au sein d'un petit groupe d'élèves.

N'hésitez pas à l'inscrire aux cours de soutien mis en place par la mairie de Charpey :

Niveaux & Horaires : 6ème : de 14h00 à 15h00
5ème : de 15h00 à 16h00
4ème : de 16h00 à 17h00
3ème : de 17h00 à 18h00

} Les 3 premiers mercredis/mois
(hors vacances scolaires)
de septembre 2019 à mi-juin 2020

Pour tout renseignement complémentaire et conditions d'inscriptions,
veuillez contacter Liliane OLIVE au 06 87 13 76 07.
Inscriptions jusqu'au **31 août 2019** (places limitées).

VACANCES

**CAP'SUR LES
VACANCES**

6 / 11 ans - Cap sur tes vacances

Cap sur tes Vacances propose des d'activités de loisirs aux enfants de 6 - 11 ans pendant les vacances (hors vacances de Noël).

Au programme : du sport, des arts, de la culture, des sorties à la journée ou à la demi-journée et des formules stages découvertes et camps à la semaine.

Pour favoriser l'accessibilité des familles, un transport en bus est mis en place gratuitement.

Pour s'inscrire, rendez-vous sur le portail Familles du site de <http://www.valenceromansagallo.fr>

Les programmes sont disponibles en mairie.

**anim
PROX2**

11 / 17 ans - Anim2Prox

Le mercredi ou pendant les vacances, les équipes d'Anim2Prox proposent des séjours à thème, des ateliers, des stages mais aussi des sorties à la demi-journée, à la journée ou à la semaine.

Rien de prévu pour mercredi ? Quoi de mieux qu'une pause aux Points Jeunes ?

L'occasion d'échanger, d'écouter de la musique, de défier ses amis au babyfoot ou de retravailler son CV.

Toutes les activités sont encadrées par un animateur ou une animatrice.

Contactez l'équipe sur anim.jeunes@valenceromansagallo.fr ou au 04 75 72 84 53.

Les programmes sont disponibles en mairie.

UNE EPICERIE SUR LA PLACE DU VILLAGE

« Stras ta route » arrive le 26 juin à Charpey !

Un mercredi matin sur deux (semaine paire), de 10h30 à 12h00, sur la place des Ecoles.



Rappel : C'est une épicerie itinérante (dans un petit camion) qui vend des produits « en vrac », bio et / ou locaux ! Elle vous proposera des produits alimentaires secs et des produits pour l'hygiène et l'entretien.

Manon Des Ressources (l'épicière)

VENTE A LA FERME

La ferme des Marais



Sandrine et Steve, 6^{ème} génération d'agriculteurs, ont le plaisir de vous faire découvrir des saveurs et arômes de leur terroir.

La «ferme des Marais» produit des pâtes sèches semi complète, sous différentes forme : coquillettes, coquillages, tire-bouchons (sans colorant, ni conservateur et sans œufs) grâce à son blé dur, dans une agriculture raisonnée. Le blé dur est semé en novembre et récolté en juillet.

Vente à la ferme de pâtes artisanales les lundis de 17h00 à 20h00, au 285 route des Massouillards.

www.fermedesmarais.com et 06 95 82 88 1

VISITES DES EGLISES DE SAINT-DIDIER & DE CHARPEY



dimanche 21 juillet à 15h00 : CIRCUIT DES ÉGLISES ROMANES

RDV sur le parking devant l'église de Saint-Didier.

Le patrimoine roman de notre territoire constitue une richesse remarquable et une composante forte de l'identité locale. Ce circuit propose la visite St-Didier de Charpey, Sainte-Anne à Meymans et Notre-Dame de Jaillans sur une durée de 2h30.



vendredi 26 juillet à 21h00 : Visite à la torche de l'église Saint-Nicolas de CHARPEY

RDV sur le parvis de l'église Saint-Nicolas – CHARPEY.

Dans la pénombre et la fraîcheur du soir, dans une ambiance propice à la découverte et au mystère... venez découvrir l'église Saint-Nicolas de Charpey à la simple lueur d'une torche.

Réservation indispensable au 04 75 79 20 86

INFO GENDARMERIE VIGIDEL



Tranquillité vacances

Comme chaque année, la gendarmerie reconduit ses " Opérations Tranquillité vacances" (OTV).

Signalez vos absences pour une période donnée auprès de votre gendarmerie au moyen du formulaire spécifique "formulaire demande OTV".

(A télécharger sur le site www.interieur.gouv.fr). Inscriptions gratuites et confidentielles. Le seul but est de mieux protéger vos habitations.

Les signes de votre absence risquent d'attirer les cambrioleurs : pensez à faire renvoyer vos appels téléphoniques et demandez à un voisin de passer relever votre courrier afin que celui-ci ne s'entasse pas.

ASSOCIATION SOLIDARITÉ PAYSANS



Pour accompagner et défendre les familles, aider les agriculteurs à faire valoir leurs droits en justice, préserver l'emploi, des agriculteurs ont créé Solidarité Paysans, mouvement de lutte contre l'exclusion en milieu rural. Cette association nationale fédère des structures départementales et régionales.

Si vous pensez être concerné ou l'un de vos proches et sans attendre d'être en grave difficulté, prenez contact avec l'association la plus proche de chez vous, cela n'engage à rien !

<http://www.solidaritepaysans.org>

ZI Grangeneuve - rue Jean Rostand
26800 PORTES-LÈS-VALENCE
04 75 25 88 64 ou 07 87 11 05 25

CITOYENNETÉ – DÉFENSE – HANDICAP

L'association aide à la reconnaissance et à la défense des droits en luttant contre les obstacles quotidiens et environnementaux (culturels, sociaux, réglementaire et architecturaux).

Contact : contactc3dh@gmail.com

Ou antenne Sud Drôme Ardèche au 07 67 38 65 11

Valentinois / Nord Drôme – 36 rue Eugène Poitoux, 26000 VALENCE

PAGE OUVERTE À LA VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE DE CHARPEY & SAINT-DIDIER



Cher(e)s adhérent(e)s et sympathisant(e)s,

Pour les mois à venir, l'association du Patrimoine vous prépare :

- Un **ouvrage** à partir des correspondances, documents et photos collectés pour notre exposition du Centenaire de l'Armistice 1918, avec 5 thèmes non présentés dans l'exposition et un grand nombre d'illustrations inédites. Cet ouvrage de 150 pages est en cours de réalisation par des graphistes professionnels.

Il sera disponible en **septembre** et en prévente dès **juillet au marché pour un coût de 20 €**.

En prime, l'adhésion à l'association gratuite !

- Une **balade** organisée avec le CIL (Comité d'Intérêt Local) sur le **Sentier des Poilus** de Saint-Vincent. Elle se déroulera dans l'après-midi du **samedi 21 septembre, à partir de 15h, au départ de St-Vincent-la-Commanderie**.

- Un nouveau projet visant à **répertorier l'ensemble du patrimoine bâti remarquable** dans nos villages. Nous souhaitons ainsi **photographier** tout bâti en lien avec les remparts (murs, tours, portes, linteaux, fenêtres, vestiges, grottes...). Bien évidemment, tout particulier nous fournissant des photos de bâti remarquable, quel que soit le lieu, est le bienvenu puisque nous élargirons par la suite notre démarche.

Ce travail de recensement nous permettra de **cartographier le patrimoine de nos villages** pour les temps futurs et de déterminer s'il est nécessaire d'investir pour préserver ces éléments.

Adresse mail : patrimoinecharpeysaintdidier@gmail.com

[Facebook.com/Association.Patrimoine.Charpey.St.Didier](https://www.facebook.com/Association.Patrimoine.Charpey.St.Didier)

L'équipe du Patrimoine

BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE



Le **25 juin à 9h00**, le bibliobus viendra pour la dernière fois à Charpey, nous échangerons 600 livres, des nouveautés pour tous les goûts, à venir découvrir et emprunter pour l'été.

A partir de 2020, les bénévoles de la bibliothèque seront invités à faire les échanges à la médiathèque départementale de Valence. Nous rappelons à cette occasion que la biblio c'est l'affaire de toutes et tous, et que vous êtes les bienvenus pour un coup de main.

Vendredi 13 juillet, c'est la bibliothèque qui vous accueillera à la buvette du marché, pour soutenir notre association, nous vous proposerons des sacs en tissu fait main à partir de 5 euros et une braderie de livres. Les recettes servent à financer des achats de livres récents et rémunérer des intervenants.

Enfin pour la quatrième édition des soirées du clocher à Saint Didier de Charpey, la bibliothèque en lien avec la commission culturelle municipale vous propose:

Le **jeudi 18 juillet à 20h00** : une soirée théâtre avec un duo clownesque jubilatoire, un soupçon de bagarre, une pincée de magie, des chutes, quelques pas de danse pour découvrir entre amour et honneur une version très spéciale du Cid de Corneille.

Compagnie L'Arrêt Public (en cas de pluie repli à Orfeuille).

Le **vendredi 19 juillet à partir de 17h00**, soirée jeux de société et jeux en bois à l'extérieur.

Le **samedi 20 juillet à 20h30**, soirée musique dans l'esprit guinguette.

La bibliothèque est ouverte au mois de juillet les mercredis de 16h00 à 18h30.

Fermeture du 1^{er} au 31 août 2019.

ACCA CHARPEY



L'Assemblée Générale de l'A.C.C.A. de CHARPEY aura lieu le **dimanche 16 juin 2019 à 10h00** salle des Associations.

CLUB DE L'AMITIÉ

Le voyage d'un jour aura lieu, cette année, le **jeudi 12 septembre 2019** en Auvergne à Vulcania avec un repas auvergnat pris sur le site.

Renseignements, inscriptions et paiement dès à présent et jusqu'au **mardi 2 juillet 2019** (dans la limite des places disponibles).

Le Club vous rappelle ses activités estivales :

- son voyage de trois jours à **Verdun**, du **vendredi 26 au dimanche 28 juillet 2019** avec visites : Fort et Ossuaire Douaumont, Tranchée des baïonnettes, Mémorial, Spectacle son et lumière (le plus grand d'Europe sur 14-18), Citadelle souterraine et promenade en bateau sur la Meuse.

Renseignements et inscriptions auprès de la Présidente 04 75 47 02 91 ou du Trésorier 04 75 59 60 34.

COMITE CULTUREL ET SPORTIF DE CHARPEY – SAINT DIDIER



C'est avec une grande satisfaction, que le Comité constate le vif intérêt que nos adhérents accordent à nos différentes activités et la saison 2018-2019 qui se termine fin Juin confirme cet enthousiasme.

Comme chaque année, deux spectacles gratuits à l'Espace d'Orfeuille clôtureront la saison :

- **lundi 17 juin à 20h**, plusieurs chorégraphies de ZUMBA enfants, Ados et Adultes, enflammeront, comme l'an dernier, un public toujours plus nombreux.
- **mercredi 12 juin de 16h à 18h**, présentation ludique des acquis en gymnastique enfants.

Après une période estivale que nous vous souhaitons excellente, le Forum des Associations de Charpey se tiendra le **mercredi 4 septembre à partir de 14h00**, à l'Espace d'Orfeuille où toutes nos activités seront présentées et discutées par nos différents intervenants.

La saison prochaine sera marquée par de nouveaux intervenants diplômés et passionnés, qui nous rejoignent :

- Anne VERDIER, pour la Gymnastique Enfants et adultes (sénior)
- Justine LAVENU, pour le Pilates
- Delphine GRAIL, pour la Zumba Adulte et enfants, Zumba ouverte à la danse rythmique, modern jazz ...
- Pascal BARRE, pour la Marche Nordique
- Claire CHOMET, pour un cours de Qi Gong, qui remplace notre cours de Tai-Chi-Chuan

Découvrez dès maintenant, avant la reprise des cours le **lundi 16 septembre**, notre nouveau programme, ci-joint, précisant l'ensemble de nos activités et les jours, horaires et intervenants correspondants.

Pour tous renseignements n'hésitez pas à contacter : Alain au 06 14 66 88 64 ou Solange au 06 67 71 97 57.

GRAIN DE SEL

grain de sel



collectif de partage du savoir

Après l'atelier réparation de vélo animé par Rémy qui s'est tenu au marché début juin et qui a réuni beaucoup de cyclistes amateurs, faisant suite à une balade ornithologique, un atelier cosmétique maison, un autre sur les produits d'entretien maison, une dégustation de bières artisanales, voici les thèmes des prochains ateliers du collectif Grain de Sel.

Il s'agit d'ateliers dont le but est de partager un savoir-faire, une technique, un moment ensemble, des ateliers ouverts à tou.te.s et pour lesquels aucune participation financière n'est requise à l'exception de l'achat des matières premières achetées pour l'occasion et partagées entre les participants. C'est pour cette raison qu'il est nécessaire de vous inscrire via la page Facebook dédiée ou de nous prévenir rapidement dès la mise en ligne de l'atelier !

Le **samedi 29 juin à 10h00** aura lieu un atelier très attendu, l'atelier soudure animé par Romain. Les inscriptions seront bientôt ouvertes sur la page Facebook. Attention, le nombre de participants est cette fois encore limité. Il sera suivi d'un déjeuner sur l'herbe à apporter et se partager.

Après une pause estivale, nous reprendrons les ateliers en septembre avec une fête pour le premier anniversaire de Grain de Sel ! À l'automne et cet hiver, viendront les ateliers pizza au feu de bois, balade, sophrologie, couture de lingettes, fabrication de galettes de céréales et granola... De quoi continuer à se voir, à s'entraider et à s'amuser !

Si cela vous dit, n'hésitez pas à proposer d'autres ateliers susceptibles de nous rassembler, de créer du lien dans nos villages et faire circuler ce savoir si précieux, ces connaissances qui nous viennent (ou pas) de loin... A bientôt les grain.e.s de sel !

Lien Facebook : <https://www.facebook.com/graindeselcharpennois>

Vendredi 21 Juin :

3 groupes de musique

Samedi 6 Juillet :

Repas + FEU D'ARTIFICE + Bal



Comme chaque année, les membres de l'AFETA vous proposent deux rendez-vous à ne pas manquer pour l'animation du village de Charpey – St Didier.

La Fête de la Musique le Vendredi 21 juin à partir de 19h30 sur la place de la buvette.

Cette soirée sera animée par trois groupes de musique qui souhaitent venir sur scène à Charpey le jour même de la fête de la musique et nous les remercions :

FIFTY / FIFTY
TROIS DEGRES
ASTONISH

Une buvette et un snack accompagneront cette soirée conviviale au rythme de la musique !!!

La Fête du Village de Charpey – St Didier le samedi 6 juillet 2019 à l'Espace d'Orfeuille

Suite à de nombreux heureux événements qui ont eu lieu cette année pour plusieurs membres de l'AFETA (4 naissances !!! et nous félicitons les parents), et malheureusement le manque de bénévoles, nous avons décidé d'organiser la fête du village uniquement sur la soirée du samedi 6 juillet 2019.

Au programme de cette soirée que nous souhaitons la plus agréable possible, nous organiserons le traditionnel repas républicain dans le parc à partir de 19h30. Pensez à réserver dès maintenant car le nombre de places est limité. Puis... vers 23h00, sera de nouveau tiré :

LE FEU D'ARTIFICE

Ce feu d'artifice est gratuit et organisé par l'AFETA en coopération avec la société **FEUX D'ARTIFICES UNIC** (Le feu d'artifice sera bien évidemment tiré si le temps nous le permet).

Et comme depuis de nombreuses années... dès la fin du feu d'artifice, nous nous retrouverons tous sur la piste de danse avec le bal gratuit en plein air animé par l'excellente équipe de **LIGHT MUSIC !!!** Nous remercions Sébastien BELLIER de Light Music pour notre partenariat historique.

Encore de belles fêtes en perspectives, **nous espérons vous voir nombreux et nombreuses lors de nos deux manifestations afin de soutenir l'animation de nos villages.**

Au plaisir de vous retrouver lors de ces manifestations,

Le Président de l'AFETA,
Anthony DI PALO

